

Le ON politique. Quel fonctionnement anaphorique ?

*
Lamine Hidouci

Universitaire (Université de Tébessa)

hidouciam@yahoo.fr

Directeur de thèse: Dr. Bilel Ouhaibia

Soumission : 13/11/2020

Acceptation : 22/03/2021

Publication : 30/09/2021

Résumé: Cet article s'inscrit dans le prolongement d'une réflexion portant sur des « préliminaires pour divers calculs référentiels de ON »¹. Il s'agit de mettre l'accent sur les accointances qui puissent exister entre les visées pragmatiques du discours politique et le potentiel polyphonique de ON par rapport à sa référence et les enjeux de recherche que celle-ci peut susciter de par son aspect intrinsèquement éristique. Il s'agit aussi de montrer dans quelle mesure le contexte entropique du discours politique rend évolutif et autrement plus problématique le fonctionnement anaphorique de ON.

Mots clés : on ; référence ; entropique ; discours politique ; fonctionnement anaphorique.

The political ON. What anaphoric functioning?

Abstract: This article follows on from a reflection on “preliminaries for various referential calculations of ON”. It is a question of emphasizing the connections that can exist between the pragmatic aims of political discourse and the issues of research that this one can arouse by its intrinsically eristic

* l'auteur correspondant.

aspect. It is also a matter of showing to what extent the entropic context of political discourse makes the anaphoric functioning of ON evolving and otherwise more problematic

Key words: on; reference; entropy; political speech; anaphoric functioning.

1. Introduction: La problématique de notre propos part du principe que l'actualisation discursive de ON pour des fins politiques reposerait manifestement sur son pouvoir de suggestion anaphorique qui a la vertu d'accentuer la présence pragmatique d'un ou plusieurs instances dont l'identité est sciemment masquée pour des raisons que l'on peut attribuer aux canons de la communication politique. Cette présence collective est justifiée par le fait que :

« Chaque individu est au contact de la politique : il lui en est parlé chaque matin dans son journal ou à la radio ; fréquemment on le consulte et sans cesse on l'informe ou on le déforme pour les besoins de l'action collective et les exigences du Pouvoir. » (Debré, 1961 : 802).

Ceci étant, nous émettons comme hypothèse ceci : le masquage volontaire dont ON est le moteur peut avoir une toute autre interprétation qui va dans le sens de l'option pragmatique que nous défendons dans le cadre de cet article. En effet, le politique a tout intérêt à masquer l'identité de l'instance à laquelle il veut s'adresser, s'allier ou s'opposer lorsqu'il s'agit d'un règlement de compte, et ce pour que son discours puisse avoir une certaine légitimité politique.

En règle générale, c'est la voix du peuple qui semble aiguillonner en sous-main le jeu d'implicite référentiel si fréquent dans la sphère démocratique.

Cela dit, le politique, maniant le ON, se situe à l'embouchure d'un constat d'indécidabilité référentielle² et d'un pouvoir de suggestion anaphorique, ce qui déboucherait sur une forte concentration polyphonique, synonyme de force pragmatique et d'efficacité en matière de communication politique.

Par ailleurs, le discours politique se structure autour d'une ontologie binaire dans la mesure où l'on peut se référer aussi bien à des choses inanimées (Parti, pays, institution, etc....) qu'à des animés proprement dit. D'autant que l'on peut relever une présence du locuteur, c'est-à-dire un ON à valeur « moi y compris » (Wagner, Pinchon, 1962 : 203)³, comme on peut constater une absence du locuteur à l'exemple d'un « on dit que » (Haillet, 1995 : 226)⁴

2- Le ON comme Sujet de pouvoir:

A concevoir en dehors du cadre théorique de la linguistique, l'énonciateur politique se prête à une considération ontologique qui le consacre, selon ses attributions professionnelles, comme un sujet de pouvoir. A ce titre, l'interprétation sémantique du sujet linguistique, à savoir ON, doit tenir compte de cette appartenance à un domaine réputé pour être « public », dans et autour duquel plusieurs personnes revendiquent le même droit à la parole.

Cela dit, la dimension polyphonique que l'on peut accorder à ON peut être motivée par cette mise en relation, que l'on peut d'ailleurs retenir comme une dichotomie, entre le Sujet de pouvoir et le Sujet linguistique. Ce faisant, il va sans dire que le domaine politique reste sujet à une double obligation ; l'action et la communication. C'est ce qu'on peut comprendre à travers les propos d'A.Croll :

« [...] régi doublement par l'action et par la communication, le domaine politique, domaine de pratiques, forme un espace public (pour autant qu'il

est donné à entendre à un public), une communauté de parole ou d'action dans laquelle sont situés des partenaires, instances de pouvoir, d'agir et de parole. ». (1995 :83)

Ainsi, en matière de référence, le ON ne peut être appréhendé comme une simple « lexie figée » (Grésillon, Maingueneau, 1984 : 112) dont une délimitation à un rapport simpliste avec l'antécédent empirique engendre forcément une image réductrice de ce pronom, aussi bien sur le plan ontologique que sur le plan polyphonique. Au-delà de son rôle d'énonciateur linguistique, l'antécédent empirique de ON doit être appréhendé comme un sujet de pouvoir, souvent acculé, sous la pression de cette « communauté de parole », à abandonner sa voix. Dans cet ordre d'idées, Greimas précise à propos du rapport Locuteur / Polyphonie :

« Le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer ». (Greimas, 1970 : 309).

Par rapport à notre sujet, cet abandon peut être placé sous l'étiquette d'une « dilution linguistique des responsabilités » (Nølke 1994 : 84) à travers l'exploitation volontaire de la dimension polyphonique de ON.

3. L'interaction Sujet grammatical et Sujet de pouvoir :

L'énonciation du discours politique induit un sujet à double face : grammaticale et professionnelle. Cette énonciation peut être l'effet d'une communication spécifique, dans la mesure où l'homme politique, loin d'être un homme public, est toujours captivé par un devoir de communication politique qui reste selon toute évidence un « *métier spécifique* » (J.P.Raffarin, 1983 : 81). Dans cet ordre d'idées, il s'impose de comprendre le lien qui peut unir ces deux faces.

Le contraste entre l'*homme public* et l'*homme politique* peut justifier dans une large mesure la séparation en matière de rapport référentiel entre l'énonciateur politique qui est un sujet de pouvoir et le ON qui se présente comme un sujet grammatical, assurant par la même occasion un simulacre de présence humaine sur la trame syntagmatique du discours.

Du même, ce contraste doit imprégner la perception que l'on doit avoir à propos des actions exprimées par les verbes. En termes plus clairs, il faut voir en le verbe un « médiateur linguistique » qui fonctionne comme un amplificateur d'un « *leader d'opinion* » (Buhler, 1974 : 32) par rapport auquel les membres de la classe politique, et à plus forte raison ceux de la société dans son ensemble, manifestent forcément un intérêt particulier.

4. Le discours politique:

4.1 Qu'est ce que le « politique » ?

Pour établir un inventaire exhaustif de critères particuliers relatifs au discours politique, il convient à prime abord de procéder par la définition du terme « politique ». Pour Pierre Bourdieu, il s'agit d'un « champ » où s'affrontent des individus pour l'exercice du pouvoir.⁵ A ce propos, un discours politique ne peut être que le reflet d'une situation conflictuelle.

Vu sous un angle linguistique, l'on peut affirmer in facto la contrainte qui doit accompagner la prise de la parole dans ce cadre potentiellement litigieux ; le poids du parti, de la communauté et de l'idéologie étant toujours présent. A cela on peut ajouter une ambiguïté pour ce qui concerne la détermination de l'instance, source de la production verbale. Sur ce point, il

est important de prendre connaissance de la nature du système politique. Un tyran dans le cadre d'un pouvoir despotique peut bien se passer de tout poids relatif à la Nation, au Peuple ou à l'Etat. Un dirigeant politique, un président soit-il, se trouve, dans le cadre d'un pouvoir démocratique, rattrapé par les règles constitutionnelles de son pays, au point qu'il en devient à la fin un simple représentant. (Braud, 1982 :41).

Ainsi, identifier préalablement la nature de la classe et du dirigeant politiques constitue une première étape à partir de laquelle on peut mesurer le degré d'ambiguïté quant au nombre des acteurs qui peuvent être invités dans la responsabilité des propos avancés et des rapports en sous-main liant les uns aux autres.

En d'autres termes, un dictateur laisse peu de marge à ce que ses propos soient partagés par d'autres instances. En termes plus linguistiques, sa marque linguistique dans le discours se prêterait plus à un type de référence précis et singulier qu'à une source de dialogisme. Dans le cas contraire, la marque linguistique la plus personnelle, à savoir JE, devient la cible de tous les soupçons d'ordre polyphoniques. Le poids de la Nation, du Peuple ou de l'Idéologie ne peut être de ce fait ignoré.

4.2 Le politique, une source de dialogisme ?

De ce point de vue, l'énonciateur est loin d'être une simple personne empirique qui a à assumer le contenu sémantique d'un ou de plusieurs énoncés. La préexistence du parti, du clan, de la collectivité, de l'idéologie, de la nation et du peuple serait synonyme d'un vaste ensemble que l'on peut

considérer, dans le cadre de notre réflexion, comme autant de paradigmes à travers lesquels beaucoup d'instances peuvent revendiquer l'antécedence de ON tout en se substituant les unes aux autres en fonction des contraintes et des circonstances.

Ce panorama de diversité énonciative exige évidemment une diversité d'hypothèses interprétatives que chacune devrait faire le point sur les sources de prise de parole possibles. Du simple individu au parti, de la nation au peuple, de la culture à l'idéologie, on peut avoir affaire à une pléthore de points de vue et de prises de position que l'énonciateur, même s'il se présente empiriquement, pourrait bien n'en être qu'un simple relais.

La dimension dialogique du discours politique pourrait bien avoir pour première source, comme le rappelle super bien Max Weber (1965 :32), qu'un Etat existe préalablement et sous la coupe duquel vit tout le monde. A ce propos, il souligne que l'essence d'un Etat peut être ramené à une :

« [...], infinité d'actions et de servitudes humaines, diffuses et discrètes, une infinité de relation réelles et réglées juridiquement, [...], ainsi que des relations de domination de l'homme sur l'homme »

Cette situation d'enchevêtrement des relations sociales se traduit sur le plan linguistique par l'installation d'une dimension dialogique qui implique une étude approfondie du contexte. Ainsi, dénicher les réseaux de « servitude », mettre à l'ordre du jour les rapports de force, calculer la distance entre les énonciateurs et le contenu des énoncés qu'ils tiennent manifestement pour les leurs sont autant de manœuvres qui peuvent s'inviter

dans une vaste opération de calcul référentiel de ON, surtout lorsque ce pronom est employé de manière anaphorique.

Car si la raison d'Etat paraît inhérente à la raison d'être du discours politique, celle du Parti n'en est pas moins importante, en ceci qu'elle implique un concentré d'acteurs politiques. En d'autres termes, il s'agit d'une foulée de personnes, d'une pléthore d'opinions ou de thèses politiques à défendre. Par ailleurs, il y a une possibilité d'effacement pour l'énonciateur sans perdre pour autant cette possibilité de parole, nécessaire pour faciliter, entre autres, une occupation effective de l'espace politique.

4.3 Partisme et ambigüité référentielle :

A partir des critères que l'on vient de dresser, il convient à présent de souligner de manière beaucoup plus détaillée les affinités qui lient discours politique et ambigüité référentielle de ON. A ce titre, c'est d'abord sur l'énonciateur empirique qu'il faut se concentrer, celui dont la marque linguistique dans le discours pourrait être un JE ou, dans notre cas, un ON. Parallèlement, il faut s'interroger sur la notion du Parti politique dans la mesure où il constitue somme toute la grande famille à laquelle appartient visiblement l'énonciateur empirique.

Michel Offerlé explique dans quelle mesure parler au nom d'un Parti c'est d'abord s'effacer soi-même et entrer en relation sociale avec l'autre. Il dit :

« Quand nous parlons des partis, nous faisons aussi référence à une infinité de situations particulières. Dire : je vote Verts, je militais dans la cellule Maurice Thorez du PCF à Bagnolet, Martine Aubry parle au nom du

PS, François Bayrou s'en prend à l'UMP ou la CFDT rencontre le Premier ministre (PS ou UMP), c'est faire fonctionner le sigle partisan dans des occurrences très dissemblables : un groupe statistique (les électeurs), un groupe métaphysique (entité au nom de laquelle parle des porte-parole), un groupe d'interrelations doté d'un degré de réalité très variable (cellule, bureau, comité). Cette ambiguïté autorise toutes les stratégies distinctives, puisque parler d'un parti (et au nom d'un parti), de sa vraie nature, ce peut être insister sur la base ou sur le sommet, mettre en évidence les interactions concrètes ou la vie naturelle de l'entité à qui l'on impute les actions de ses membres. ». (1978 : 15,16).

De ce point de vue, il y a lieu de s'interroger sur la raison d'être de l'énonciateur. En d'autres termes, si le discours politique paraît si compliqué et si le poids du parti semble être si pesant, dans quelle mesure l'énonciateur est à considérer d'un côté comme un sujet grammatical et de l'autre comme un acteur à part entière censé assumer la responsabilité de ses propos. Encore pour le cas de ON, l'ambiguïté référentielle persiste de manière accrue, pour la simple raison qu'il s'agit d'un pronom indéfini. Établir l'antécédence revient d'abord à exclure ou du moins à neutraliser l'énonciateur empirique et interroger au passage tous les paradigmes avec lesquels le discours peut entretenir des rapports particuliers.

Le partisme, comme l'explique si bien M. Offerlé, peut occasionner un tas de situations complexes, que ce soit sur le plan humain que sur le plan idéologique et conjoncturel. En effet, chaque situation peut interpeller un nombre précis d'acteurs. Dans cette perspective, les acteurs d'un parti

peuvent être identifiés d'avance. Il peut en aller de même pour la finalité de leur action collective et sur l'instance contre où pour laquelle ils veulent réagir. Seulement, pour mettre la main sur ces paradigmes, il faut absolument que la notion du « champ » soit suffisamment circonscrite pour dresser un éventail plus ou moins précis des acteurs appelés à y évoluer.

Il est toujours nécessaire de situer le discours par rapport à la conjoncture et la thématique abordées. Le partage de la même thématique par différentes familles politiques donne lieu à des considérations comparatives relatives à l'actualisation discursive de ON : présence / absence de l'énonciateur, présence / absence du récepteur, type du récepteur, etc. Les thématiques ainsi que les acteurs qui sont censés représenter une telle ou telle sensibilité politique sont autant d'axiomes d'existence (Kleiber)⁶ qui sont nécessaires à l'établissement extrinsèque de la référence.

Dans cet ordre d'idées, il est aussi légitime de parler de « points de référence » (Stalnaker : 1999)⁷, une sorte de repères préalables qui renvoient à des réalités différentes, lesquelles devraient légitimer différents antécédents disputant la référence de ON. Ainsi, si nous défendons la thèse d'une référence évolutive de ON, c'est sur la base d'un contexte multiforme et potentiellement imprévisible de par les différents ancrages référentiels qu'il occasionne ou qu'il laisse apparaître, et, conséquemment, de par la nécessité toujours récurrente de privilégier la piste de « calcul ».

5.. Informations contextuelles, entropie et identification du référent :

5.1 Qu'est ce que l'entropie⁸ ?

Il s'agit d'une notion mathématique et probabiliste synonyme de désordre par contradiction à l'information considérée comme synonyme de certitude (Lundquist 2005). L'entropie traduit donc un état d'incertitude lié au manque de l'information. L'entropie peut être maximale, dans ce cas on relève un manque flagrant d'informations par rapport à quoi le locuteur se trouve confronté à plus de probabilités pour pouvoir déduire d'une interprétation. Or pour ce qui concerne l'entropie minimale, c'est tout le contraire qui devrait se produire. Dans ce cas précis, le locuteur se trouve face à un nombre limité de probabilités pour formuler son interprétation des faits. En termes plus clairs, plus sont les informations, moins sont les probabilités et moins sont les informations plus sont les probabilités.

5.2 L'entropie et la reprise anaphorique :

Si la reprise anaphorique ne peut se produire sans le contexte, c'est pour la simple raison que le contexte fournit, parfois sans qu'on s'en rende compte, une certaine quantité d'informations à même de permettre, toutes proportions gardées, l'identification de l'antécédent. Par ailleurs, il paraît évident que l'analyse de ON comme une alternative anaphorique mémorielle⁹ nécessite inéluctablement une prise en considération de l'aspect quantitatif de l'information dispensée afin que l'on puisse valoriser l'importance du contexte et par là même occasion le traiter non pas comme une suite plus ou moins protocolaire de phrases mais comme une unité sémantique à part entière, aussi bien linguistique qu'extralinguistique, entropique de surcroît, qui devrait rendre évolutif le fonctionnement anaphorique de ON.

5.3 Mémoire discursive et quantité informationnelle:

Comme nous venons de l'expliquer, la notion d'entropie implique des considérations d'ordre statistiques du nombre d'informations fournies par le contexte. Si nous traitons d'une alternative anaphorique, en l'occurrence ON, force est de faire le point sur cet arrière fond dans et à partir duquel le référent se construit et se confirme. Pour des raisons méthodologiques, nous mettons l'accent sur la notion de « mémoire discursive » (Courtine : 1981) qui illustre le mieux l'idée d'un contexte brouillé, instable et problématique, et qui, de ce point de vue, requiert plus d'intérêt par rapport à la prédication qui devrait servir d'un marqueur linguistique subalterne pour étayer certains types de jugements.

A vrai dire, la mémoire est ce à quoi les locuteurs se réfèrent pour construire leur mode d'expression linguistique, leur manière de positionnement et du rapport au monde. En d'autres termes, elle englobe un certain nombre d'*a priori*, une quantité spécifique d'informations qui conditionnent en sous-main la production linguistique d'un certain nombre de locuteurs, lesquels « *se réfèrent à des paroles fondatrices et construisent peu à peu une mémoire* » (Mainguineau, 2009 : 85).

6. Les descriptions définies anaphoriques :

Les descriptions définies sont aussi appelées « anaphores infidèles » (Blanche-Benveniste & Chervel, 1966) ou d'« anaphores présuppositionnelles » (Milner, 1982). Elles sont infidèles parce qu'elles renvoient à un référent qui contraste avec celui de l'antécédent virtuel. Elles

sont présuppositionnelles parce qu'elles présupposent « *que le même individu est désigné dans les deux cas* » (Milner, 1982 : 23).¹⁰ Nous abordons ce type d'anaphore pour la simple raison que nous conférons à ON, sur la base des caractéristiques sémantiques de l'anaphore mémorielle¹¹, une certaine infidélité référentielle.

Pour comprendre la nature de ces descriptions définies, leur rapport avec la mémoire discursive et le calcul référentiel de ON, nous proposons l'exemple suivant : [1].

« Lionel Jospin vient de remanier le gouvernement. Il ?/ Le chef du gouvernement..... ?/ Le premier ministre..... ?/ L'ancien ministre de l'éducation nationale..... ?/ L'ancien premier secrétaire du parti socialiste français..... ?/ L'ancien candidat malheureux aux élections présidentielles de 1995..... ?/ L'ancien fonctionnaire du Ministère des affaires étrangères..... ?/ L'ancien élève de l'ENA..... ?/ Le futur candidat à l'élection présidentielle..... ? »¹²

Dans cet exemple, Lionel Jospin est à chaque fois repris par une expression anaphorique différente. Nonobstant, il s'agit manifestement du même référent, seule la « description défini » change. Néanmoins, on peut être en mesure de se demander si c'est vraiment du même référent qu'il s'agit. Ce principe de l'authenticité de l'antécédent, qui représente en fait le référent, peut être contesté compte tenu de l'apport informationnel dont la « prédication » est l'élément indicateur. C'est aussi ce qui fait la différence

entre l'anaphore textuelle (Kleiber 1994 : 22) et l'anaphore mémorielle en ce sens que la première se vérifie par les seuls éléments textuels et que la seconde est une affaire de mémoire discursive.

C'est ce que rappelle Lita Lundquist à la fin de son investigation ; la quantité d'information détermine en grande partie la coréférence entre les descriptions définies anaphoriques et l'antécédent, lesquelles, il faut le rappeler, ne sont pas potentiellement anaphorique¹³ car elles possèdent une forte autonomie référentielle. Ce faisant, l'entropie se place comme le moyen idéal pour mesurer ce rapport de force entre quantité d'informations et récurrence de l'antécédent (référent).

7. Le ON, une alternative anaphorique à forme zéro ?

Comparé aux « descriptions définies » illustrées dans l'exemple [1], le ON affiche indéniablement une quantité informationnelle très sobre, c'est pourquoi Levinson range les pronoms de manière générale dans la catégorie des marqueurs anaphoriques à forme zéro (Levinson, 1987). D'où la forte pertinence qui caractérise cette particule lorsqu'il s'agit de l'appréhender dans une perspective interprétative sur fond d'un contexte hétéroclite.

7.1 Le Contexte, une alternative informationnelle à forme fixe ?

Ainsi, le contexte s'impose in facto comme une alternative d'information. Cependant, cette alternative présuppose la concomitance de trois éléments dont le rapport reste encore à déterminer : la mémoire discursive qui se trouve en amont, le ON au milieu, et la prédication qui se positionne en aval. A ce titre, l'interrogation peut aussi porter sur la nature des informations que

l'on peut tirer de la mémoire discursive d'un côté et de la prédication de l'autre. Peut-on relever une certaine complémentarité de façon à ce qu'on puisse aboutir à un consensus référentiel ? Ou c'est l'effet inverse qui doit se produire ? Dans ce cas, on peut dire que la mémoire discursive et la prédication seraient en mesure de renvoyer à des référents différents.

7.1.1 Contexte, information et récurrence de l'antécédent :

De ce point de vue, le fonctionnement anaphorique de ON, sur la base des données préalables du discours, à savoir la mémoire d'un côté et la prédication de l'autre, implique la prise en considération de différentes modalités à travers lesquelles on peut avoir accès à un certain nombre d'informations, lesquelles évidemment permettent de se saisir de l'antécédent et avoir une certaine transparence dans le calcul référentiel de ON.

A ce titre, les données préalables du discours définissent en grande partie la nature de la reprise anaphorique dont ON fait l'objet. A vrai dire, entre anaphore textuelle et anaphore mémorielle, le ON ne peut refléter la même quantité d'information. En effet, dans le cas d'une reprise anaphorique textuelle, il est déjà défini dans le texte, par rapport à un antécédent linguistiquement marqué. Il est donc loin d'être une alternative anaphorique à forme zéro, pour reprendre les propos de Levinson. Or, dans le cas de l'anaphore mémorielle, le ON ne saurait par lui-même véhiculer une information concernant sa référence. A ce propos, des écarts par rapport à l'antécédent empirique peuvent être enregistrés, ce dont on peut qualifier d'une sorte d'*altérité référentielle* de ON.

8. Le ON politique. Quel fonctionnement anaphorique ?

Si nous avons posé la problématique de ON sur fond d'une tendance évolutive du Contexte, c'est parce qu'en tant que tel, le ON ne peut garantir une actualisation affirmative d'un référent. Dans cette optique, le discours politique est le plus à même d'afficher cette mutation contextuelle permanente, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un domaine souvent otage de tractations complexes et sujet à des mutations permanentes motivées par des raisons implicites qui impliqueraient des agents masqués renvoyant à des référents souvent difficiles à saisir. Sur ce sujet, Christian Le Bart s'interroge à juste titre :

« Les travaux sur le discours politique tentent de répondre aux trois questions suivantes : Quelles sont les logiques qui président à la production du discours politique ? Faut-il traquer, derrière le sujet apparent que constitue le locuteur, des agents plus insaisissables comme une classe sociale, une idéologie, une génération, etc. ? Quelle attention faut-il porter aux intentions des locuteurs politiques ?[...] ». (Le Bart, 1998 :5)

Néanmoins, la question qui se pose est celle de savoir dans quelle mesure la mémoire peut influencer sur le mode d'actualisation de l'antécédent d'un ON. Ce problème se pose le plus dans le cas où le ON figure de manière itérative, c'est-à-dire en tant qu'anaphore. L'on se demande évidemment s'il s'agit toujours du même ON par rapport au référent qu'il est censé représenter. A ce titre, on est en droit de se demander si l'aspect évolutif de la mémoire ne susciterait une évolution référentielle de ON.

9. Conclusion :

L'analyse de la référence de ON sur fond d'entropie permet d'emblée d'avoir une vision bipartite du contexte ; une mémoire discursive en amont et une prédication en aval. Ceci étant, il peut s'avérer que dans le cadre du

discours politique, les reprises anaphoriques textuellement marquées seraient contestées dans leur contenu sémantique faussement identique. Sur le plan purement contextuel, les interrogations doivent désormais porter sur les éléments qui, faisant discrètement partie de la mémoire discursive d'un coté et de la prédication de l'autre, influe sur l'actualisation du référent grâce à leur potentiel informationnel qui reste à décortiquer méthodiquement. Il convient à juste titre de s'interroger sur le mode de cette influence ; directe ou indirecte ? Décisive ou secondaire ? Manipulée ou empirique ?

A ce propos, l'objectif est double : montrer en vertu de quels éléments contextuels la référence de ON devient problématique. Prouver aussi que, par rapport à un contexte bidimensionnel, la référence de ON bénéficie d'une sorte d'encodage politique grâce à une mémoire discursive en amont et une prédication en aval, lesquelles, au-delà de leur possible rapport complémentaire, garantissent tour à tour cette parcimonie informationnelle qui fonctionnerait comme un gage pour à la fois maintenir une ambiguïté référentielle et assurer par la même occasion une métamorphose en matière de référents, ce qui peut être considéré comme un mécanisme sous-jacent conférant à l'homme politique ce pouvoir linguistique qui consiste à manipuler l'usage de ON selon les visées pragmatiques qu'il s'est préalablement fixées.

10. Références bibliographiques :

1. Armengaud Françoise (1985), La pragmatique, PUF, France.
2. Bühler Michael (1974), Schémas d'études et modèles de communication, Communication et langages, pp. 31-43, n°24.
3. Blanche Benveniste, C. & Chervel A (1966), "Recherches sur le syntagme substantif", *Cahiers de lexicologie* 9, pp. 3-37.
4. Braud Philippe (1982), La science politique, PUF, France.

-
5. Courtine Jean Jacques (1981), Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens, *Langages*, 15e année, n°62.
 6. Debré Michel (1961), Science politique et action politique, *Revue française de science politique*, pp. 801-808, n°4.
 7. Gresillon Almuth, Mainguineau Dominique (1984), Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre, *Langages*, pp. 112-125, n°73.
 8. Haillet Patrick (1995), *Le conditionnel dans le discours journalistique : essai de linguistique descriptive*, Bref, Canada.
 9. Hidouci Lamine (2013), Préliminaire pour divers calculs référentiels de « ON », *Synergies Algérie*, p. 191-200, n°20.
 10. Kleiber Georges, (1994), Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive, *Langue française*, Vol. 103, N°1.
 11. Kleiber Georges (1997), « Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique ? », *Langages*, 9-37, n° 127.
 12. Lundquist Lita (2005), Noms, verbes et anaphores (in)fidèles. Pourquoi les Danois sont plus fidèles que les Français ?. *Langue française*, pp. 73-91, n°145.
 13. Levinson (1987), « Pragmatics and the Grammar of Anaphora: a partial pragmatic Reduction of Binding and Control Phenomena », *Journal of linguistics*, vol.33, CUP.
 14. Lebart Chrisrian (1998), *Le discours politique*, P.U.F. « Que sais-je ? », France.
 15. Mainguineau Dominique (2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Editions Seuil, France.
 16. Myong Soon Kim (2004), Une description des marqueurs évidentiels on dit que et on dirait que , *Travaux de linguistique*, p. 41-52, n°48.
 17. Milner Jean Claude (1982), *Ordres et raisons de langue*, Seuil, France.
 18. Nolke Henning (1994), La dilution linguistique des responsabilités. Essai de description polyphonique des marqueurs évidentiels il semble que et il paraît que, *Langue française*, pp. 84-94, n°102.
 19. Offerle Michel (1978), *Les partis politiques*, PUF, France.
 20. Riffaterre Michel (1972), *La Syllepse intertextuelle*, Poétique, n° 40.
 21. Raffarin Jean Pierre (1983), La communication politique après les municipales, *Communication et langages*, pp. 80-88, n°57.
 22. Stalnaker Robert (1999), Conceptual Analysis, Dualism, and the Explanatory Gap, *Philosophical Review*, pp: 1-46, n°1.
 23. Weber Max (1965), *Essais sur la théorie de la science*, Plon, France.

24. Wagner Robert Leon et Pinchon Jacqueline (1962), Grammaire du français classique et moderne, Hachette, France.

11. Les renvoies :

¹Cf. Hidouci Lamine (2013), Préliminaire pour divers calculs référentiels de « ON », Synergies Algérie, p. 191-200, n°20.

²Cf. Hidouci, Lamine (2016), Le ON politique dans un contexte entropique, Revue langue et lettres françaises, p.58, n°03.

³Cité in : Myong Soon Kim (2004), Une description des marqueurs évidentiels on dit que et on dirait que, *Travaux de linguistique*, p. 41-52, n°48.

⁴ibid

⁵Cité in : Braud Philippe (1982), La science politique, PUF, France.

⁶Kleiber Georges (1997), « Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique ? », *Langages*, 9-37, n° 127.

⁷ Cité in : Armengaud Françoise (1985), La pragmatique, PUF, France

⁸ Cf. Lundquist Lita (2005), Noms, verbes et anaphores (in)fidèles. Pourquoi les Danois sont plus fidèles que les Français ?. *Langue française*, pp. 73-91, n°145.

⁹ Cf. Kleiber Georges (1994), Anaphores et pronoms, Duculot, France.

¹⁰ Cité in Lundquist Lita (2005), Noms, verbes et anaphores (in)fidèles. Pourquoi les Danois sont plus fidèles que les Français ?. *Langue française*, pp. 73-91, n°145.

¹¹ Sur ce sujet, voir Kleiber Georges (1994), Anaphores et pronoms, Duculot, France

¹² Cité in : Lundquist Lita (2005), Noms, verbes et anaphores (in)fidèles. Pourquoi les Danois sont plus fidèles que les Français ?. *Langue française*, pp. 73-91, n°145.

¹³ Ce qui n'est pas le cas pour les pronoms, particulièrement le ON.